

Procedure file

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Décision	2004/0230(CNS)
Procédure terminée	
Accord CE/Suisse: participation aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation	
Sujet 3.30.01.02 Programmes et actions dans le secteur audiovisuel 6.40.11 Relations avec les pays industrialisés	
Zone géographique Suisse	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	CULT Culture et éducation	PSE SIFUNAKIS Nikolaos	25/11/2004
Conseil de l'Union européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission européenne	Formation du Conseil Affaires générales	Réunion 2711	Date 27/02/2006
Commission européenne	DG de la Commission Éducation, jeunesse, sport et culture	Commissaire	

Événements clés			
06/10/2004	Publication de la proposition législative	COM(2004)0649	Résumé
16/11/2004	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
01/02/2005	Vote en commission		Résumé
03/02/2005	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0018/2005	
22/02/2005	Résultat du vote au parlement		
22/02/2005	Décision du Parlement	T6-0023/2005	Résumé
27/02/2006	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
	Fin de la procédure au Parlement		

27/02/2006			
28/03/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2004/0230(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Accord international
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p2; Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p3-a1; Traité CE (après Amsterdam) EC 157-p3; Traité CE (après Amsterdam) EC 150-p4
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CULT/6/24414

Portail de documentation					
Document de base législatif		COM(2004)0649	06/10/2004	EC	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0018/2005	03/02/2005	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0023/2005 JO C 304 01.12.2005, p. 0017-0090 E	22/02/2005	EP	Résumé

Informations complémentaires	
Commission européenne	EUR-Lex

Acte final
Décision 2006/234 JO L 090 28.03.2006, p. 0022-0034 Résumé

Accord CE/Suisse: participation aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation

OBJECTIF : conclure un accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse dans le domaine de l'audiovisuel, établissant les termes et conditions pour la participation de la Confédération suisse aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation, ainsi que d'un acte final.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

CONTENU : la Commission a négocié un accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse dans le domaine de l'audiovisuel, établissant les termes et conditions pour la participation de la Confédération suisse aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation, ainsi qu'un acte final.

Les négociations ont été menées sur la base des directives adoptées par le Conseil le 17 juin 2002 et en consultation avec le comité compétent désigné par le Conseil. L'accord et un acte final ont été paraphés le 25 juin 2004. La Commission demande au Conseil de conclure l'accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse dans le domaine de l'audiovisuel, établissant les termes et conditions pour la participation de la Confédération suisse aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation, ainsi qu'un acte final.

La contribution financière qui devra être versée par la Suisse au budget de l'Union européenne pour participer aux programmes "MEDIA Plus" et "MEDIA-Formation", et qui sera allouée proportionnellement aux enveloppes financières respectives des programmes, est la suivante: 4.2 mios EUR en 2005 et 4.2 mios EUR en 2006.

Accord CE/Suisse: participation aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA

Formation

La commission a adopté le rapport de M. Nikolaos SIFOUNAKIS (PSE, EL) qui approuve la proposition sans modification en procédure de consultation.

Accord CE/Suisse: participation aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation

Le Parlement européen a approuvé la conclusion de l'accord.

Accord CE/Suisse: participation aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation

OBJECTIF : conclure un accord entre la Communauté et la Suisse dans le domaine de l'audiovisuel et visant à permettre la participation de ce pays aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2006/234/CE du Conseil relative à la conclusion d'un accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse dans le domaine de l'audiovisuel, établissant les termes et conditions pour la participation de la Confédération suisse aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation, ainsi que d'un acte final.

CONTENU : Avec la présente décision, le Conseil conclue un accord au nom de la Communauté visant à établir les termes et les conditions de la participation de la Suisse aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation.

Sur le plan financier, en particulier, il est prévu que la Suisse apporte une contribution annuelle au budget général de l'Union européenne destinée à couvrir la totalité des coûts de sa participation. Les modalités de cette contribution financière sont prévues à l'annexe l'accord (fixation d'une contribution annuelle aux programmes "MEDIA Plus" et "MEDIA-Formation") Cette contribution allouée proportionnellement aux enveloppes financières respectives des programmes, est fixée selon le canevas suivant: 4,2 mios EUR en 2005 et 4,2 mios EUR en 2006.

Sur le plan institutionnel, l'accord sera supervisé par un comité mixte.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 1^{er} avril 2006.